

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/157

5f

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 16 octobre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 10 octobre 2023

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Fanny Lacroix, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Freddy Riotton, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Fabienne Croze, Pierrick Bonenefant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Anne Deprez, Angeline Guillen, Marc Giraud

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Jocelyne Haut, Jean-Luc Granier

Pouvoirs : Jean-Marc Bellot à Jérôme Fauconnier, Ayméric Faivre à Eric Furmanczak, Véronique Méneghin Caprio à Caroline Fiorucci, Danielle Montagnon à Françoise Streit, Christian Roux à Fabienne Croze,

Votants : 38 Pour : 37 Abstention : 1 (Claude Didier)

OBJET : MOTION DE SOUTIEN AU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE CARRIAGE

Carriage est une entreprise spécialisée dans le transport et l'aménagement de bus, autocars, poids lourds, remorques, caravanes, fourgons, etc. Elle est actuellement installée sur la ZA Terre des Ruisseaux à Mens (25 salariés).

Malgré une extension en 2021, les locaux sont déjà trop petits pour répondre à la demande croissante, notamment en aménagement de fourgons.

Depuis 2020, l'entreprise est en effet en lien avec le service économie – emploi de la CCT pour trouver un terrain ou un bâtiment à réhabiliter afin de construire un nouvel atelier de fabrication. Sur le Trièves, les zones d'activités sont pleines (cf. délibération sur l'inventaire des ZAE lors du conseil communautaire du 11 septembre dernier - taux de vacance de 0% sur les ZAE intercommunales de Monestier de Clermont et de Clelles). Les délais de mise en service des zones d'activités en projet (ZAE de la Coynelle à Saint Martin de la Cluze et extension de la ZAE des Ayes à Saint Michel les Portes) sont trop éloignés pour le chef d'entreprise qui recherche activement 4 000 m² de terrain nu en priorité le long de la RD1075 afin de faciliter l'accès aux fournisseurs de matières premières. Les quelques opportunités de terrains sur le Trièves ou de sites à réhabiliter ont été étudiées mais étaient trop éloignées du cahier des charges de l'entreprise et celle-ci serait alors obligée de quitter le territoire pour répondre au développement croissant de son activité si jamais sa recherche s'avérait infructueuse.

La commune de Saint Maurice en Trièves a donc proposé à CARRIAGE un terrain agricole de 6 000 m² qui correspond parfaitement au cahier des charges de l'entreprise avec notamment la proximité immédiate de la RD1075. L'entreprise y prévoit la création d'un nouveau site de fabrication où seront fabriqués les véhicules de série (aménagement de fourgons haut de gamme de série à fortes options), tandis que le site original de Mens sera complémentaire et dédié à des véhicules « sur mesure ».

Le projet prévoit ainsi la construction d'un bâtiment de production de 1 400 m². Ce bâtiment comprendra :

- Un atelier de service après-vente (SAV) et de monte d'accès des bureaux administratifs.
- 8 travées permettant la mise en construction simultanée des véhicules : carrosserie, isolation, électricité, plomberie, chauffage y seront réalisés.
- Un centre d'usinage sera dédié à la fabrication des mobiliers, tandis qu'un atelier sellerie garnissage permettra de réaliser tous les habillages et la sellerie spécifique.

Le projet prévoit la création de 22 emplois supplémentaires dédiés à ce second site de production : 15 personnes à la production, 3 personnes pour le magasin, la pose d'accessoires et le SAV et 4 personnes en administratif.

Ce projet aura également un impact économique positif pour les activités économiques de la commune et des communes alentours.

Une implantation sur cette commune située à l'extrême sud du Trièves permettrait de contribuer à un rééquilibrage de l'économie du territoire actuellement présente principalement sur la partie nord.

Parmi les 22 créations d'emploi prévues dans ce projet, 30 à 40% concerneront des personnes en insertion, ce qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'expérimentation « Territoire zéro chômeurs de longue durée » pour laquelle le Ministère du Travail et de l'Emploi a labélisé notre communauté de communes fin 2022. De plus, un partenariat entre l'Entreprise à But d'Emploi (qui a été créée dans le cadre de cette expérimentation nationale) et l'entreprise CARRIAGE pourrait alors être développée via la récupération par Pep's Trièves de certains matériaux d'aménagement des fourgons (sellerie de garnissage notamment). Ceci s'inscrivant alors dans une logique d'économie circulaire qui figure également dans la stratégie de transition écologique du Trièves.

Le projet prévoit un début d'activité au printemps 2025.

Insertion du site hors partie urbanisée :

- Le projet sera à proximité de plusieurs bâtiments agricoles existants, à l'extérieur du village
- La proposition architecturale d'un bâtiment implantée dans la longueur avec 1 seul niveau se confond avec les bâtiments agricoles alentours. Le projet pourra faire l'objet de l'accompagnement des architecte et paysagiste conseillers du CAUE dans le cadre des consultances intercommunales.

Le Président propose une motion de soutien au projet de développement de l'entreprise Carriage à Saint Maurice en Trièves.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la motion de soutien au projet de développement de l'entreprise CARRIAGE à St Maurice en Trièves,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clèdes, le 16 octobre 2023

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

23/10/23

et de sa publication le

23/10/23